



Ville de Cerny

Essonne

Procès-verbal du Conseil municipal Séance du 26 juillet 2007

L'an deux mille sept le 26 juillet à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de M. Pierre LEFORT, Maire Adjoint, à la suite de la convocation adressée par le Maire le 19 juillet 2007.

Étaient présents : M. LEFORT – Mme DENOYER - M. MALEINE - Mme ROUSSEL - M. COMBETTE - M. HERMANS - M. MITTELETTE - M. BRIAND-MOMPLAISIR, formant la majorité des membres en exercice.

Absents représentés : M. MARTINEZ représenté par M. J-L. HERMANS
Mme GRZESKOWIAK représentée par M. LEFORT
Mme FILIPPI représentée par M. MALEINE

Absents : M. PLUYAUD - Mme CHAUMETTE - M. BON - M. BEIRENS - M. LAUNAY - M. SEGALARD

Il est prévu que, conformément à l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités territoriales, il sera pris une délibération sur l'objet de la réunion, quel que soit le nombre des membres présents à la séance.

* * * * *

L'ordre du jour appelle les affaires suivantes :

* * * * *

La séance est levée à 20 h 45.

* * * * *

Le Maire, soussigné, constate que le compte rendu sommaire de la séance en date du 29 mars deux mille sept, comprenant toutes les délibérations prises par le Conseil Municipal au cours de cette séance, a été affiché par extrait le 30 mars deux mille sept conformément aux prescriptions de l'article L. 2121-25 du Code général des collectivités territoriales.

Le Maire

Marie-Claire GRZESKOWIAK

